

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE ORDINAIRE DU 05/06/2026

- I. Elections des délégués du conseil municipal et leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs.

Présidente de séance, la maire Mme Valentine ERNE-HEINTZ

Nombre de conseillers présents (Quorum = 12) : 20

Nombre de Conseillers élus : 23

Conseillers en fonction : 23

Conseillers présents : 20

Nombre de pouvoirs : 2

Étaient présents :

BAUER Carine, BOHR Freddy, BURGER Eric, DIEBOLT Rémy, DUMONT Olivier, FREYSZ Anne, JACOB Christophe, JACOB Julie, KOPF Carole, KRAEMER Anne-Marie, LASTHAUS Sébastien, LEMER Aude, MARTINI Matthieu, MERCK Fanny, MOYA Caroline, REYMUND Antoine, THIBAUT MEYER Sylvie, ZEISSLOFF Christian, ZEISSLOFF Patricia.

Absents:

RAPP Olivier qui donne pouvoir à BAUER Carine, NIESS Laetitia qui donne pouvoir à KRAEMER Anne-Marie, RUCH Thomas

Secrétaire de séance : MERCK Fanny.

Le Conseil municipal de la commune de Berstett Associées s'est réuni le 5 juin 2026 à 19h00, sous la présidence de Mme Valentine ERNE-HEINTZ, Maire.

Le Conseil municipal a procédé à l'élection des délégués appelés à participer à l'élection des sénateurs.

Une seule liste, intitulée « Liste sénatoriales Berstett 2026 », a été déposée.

Résultats du scrutin

Nombre de votants : 22

Bulletins blancs ou nuls : 0

Suffrages exprimés : 22

Voix obtenues par la liste : 22

La liste a été élue à l'unanimité.

Les 10 premiers candidats de la liste sont proclamés délégués titulaires et les 12 suivants délégués suppléants.

II. Conseil municipal

Présidente de séance, la maire Mme Valentine ERNE-HEINTZ

Nombre de conseillers présents (Quorum = 12) : 21

Nombre de Conseillers élus : 23

Conseillers en fonction : 23

Conseillers présents : 21

Nombre de pouvoirs : 2

Étaient présents :

BAUER Carine, BOHR Freddy, BURGER Eric, DIEBOLT Rémy, DUMONT Olivier, FREYSZ Anne, JACOB Christophe, JACOB Julie, KOPF Carole, KRAEMER Anne-Marie, LASTHAUS Sébastien, LEMER Aude, MARTINI Matthieu, MERCK Fanny, MOYA Caroline, REYMUND Antoine, RUCH Thomas (arrivé à 19h30), THIBAUT MEYER Sylvie, ZEISSLOFF Christian, ZEISSLOFF Patricia.

Absents:

RAPP Olivier qui donne pouvoir à BAUER Carine, NIESS Laetitia qui donne pouvoir à KRAEMER Anne-Marie.

Secrétaire de séance : MERCK Fanny.

Le procès-verbal de la séance précédente est soumis à l'approbation du conseil municipal. Aucune remarque n'étant formulée, il est procédé au vote. Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

L'ordre du jour est rappelé par Madame la Maire, Valentine ERNE-HEINTZ

Dossiers d'urbanisme

Valentine ERNE-HEINTZ présente les dossiers d'urbanisme enregistrés depuis la dernière séance :

- une maison avec piscine de 140 m² au lotissement du Burgweg à Berstett ;
- une maison individuelle de 294 m² à Gimbrett ;
- une maison avec garage accolé de 106 m² rue du Tilleul à Berstett.

Compte rendu des activités de Mme la Maire

Valentine ERNE-HEINTZ présente l'ensemble des réunions, rencontres institutionnelles, réunions communautaires et rendez-vous de travail réalisés depuis le précédent conseil municipal. Les échanges ont notamment porté sur :

23 avril : Réunion de travail avec David et Anne

23 avril : Rencontre des élus de la CEA, Laurent Krieger et Marie-Paule Lehmann, conseillers d'Alsace (avec les adjoints et les maires-délégués)

25 avril : Bureau des maires à la Communauté de Communes du Kochersberg-Ackerland

27 avril : Réunion de travail avec Alsace Habitat et le Crédit Mutuel Aménagement Foncier au sujet de la Résidence Séniors
27 avril : Conseil Syndical du PETR AKochZorn
28 avril : Réunion de travail avec David et Anne pour préparer le Osterpütz
28 avril : Réunion de travail au sujet de la rénovation du foyer avec E. Burger et le maître d'œuvre Debene Architecture
28 avril : Participation à l'AG de l'ATIP
28 avril : Bureau des maires à la Communauté de Communes du Kochersberg-Ackerland
30 avril : Conseil communautaire
02 mai : Journée Osterpütz
04 mai : Réunion de chantier du presbytère avec Archipiquant
04 mai : Réunion de travail avec la CEA, la ComCom, le maire de Vendenheim au sujet de la piste cyclable Berstett-Vendenheim
05 mai : Université des maires (avec F. Bohr et E. Burger) + rencontre F. Bierry, président de la CEA
06 mai : Rencontre du préfet du Bas-Rhin et de la région Grand Est, Amaury de SAINT-QUENTIN, dans le cadre d'un événement pour tous les maires du Bas-Rhin
07 mai : Entretien d'embauche pour un nouvel ouvrier communal avec David et Anne (Antoine Hechinger)
07 mai : Réunion de travail avec David et Anne
07 mai : Réunion de travail à la ComCom dans le cadre de la VP de la Commission Aménagement § Développement économique
11 mai : Réunion avec les adjoints et les maires-délégués (avec F. Bohr et E. Burger)
12 mai : Réception des travaux liés à la trame verte et bleue avec E. Burger
13 mai : Réunion de travail avec le Crédit Mutuel Aménagement Foncier au sujet du lotissement
15 mai : Rencontre d'Elsa Schalck, sénatrice du Bas-Rhin avec les adjoints et les maires-délégués (avec F. Bohr et E. Burger)
18 mai : AG du SCOTERS à Strasbourg
19 mai : Réunion de travail avec la directrice de l'école au sujet du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ)
21 mai : Rencontre du président du football avec S. Lasthaus
21 mai : Réunion de travail avec David et Anne
21 mai : Réunion de travail avec la resp. des pistes cyclables pour définir la signalisation dans nos 4 villages
26 mai : Réunion de chantier du presbytère avec Archipiquant
26 mai : Réunion de chantier extension de cimetière de Rumersheim avec E. Burger

Valentine ERNE-HEINTZ présente au conseil les premières esquisses de la future résidence seniors, composée à ce stade d'environ 15 logements, ainsi que celles de la future maison de santé qui pourrait accueillir 13 cellules destinées à des praticiens de santé. Elle précise qu'il s'agit encore de documents de travail et qu'aucune demande de permis de construire n'a été déposée à ce jour. Les discussions se poursuivent notamment sur le dimensionnement des locaux et les capacités de stationnement.

Elle rappelle que les règles applicables au stationnement des logements sociaux diffèrent de celles des constructions individuelles. En l'espèce, la réglementation prévoit une place de stationnement par logement, et le projet respecte les prescriptions du PLUI ainsi que la réglementation en vigueur.

Valentine ERNE-HEINTZ informe le conseil municipal que les demandes de subventions déposées pour les travaux du presbytère et du foyer de Rumersheim n'ont pas été retenues par les services de l'État.

Lors d'un échange avec le sous-préfet, il lui a été indiqué que le nombre de dossiers déposés par les collectivités était largement supérieur à l'enveloppe financière disponible. Des arbitrages ont donc dû être réalisés en fonction des priorités définies par l'État, principalement orientées vers les projets scolaires et la sécurisation des voiries.

Cette décision représente pour la commune une perte de financement estimée à 350 000 €. Elle souligne que ce contexte impose une vigilance particulière dans la conduite des futurs projets d'investissement, les financements publics devenant de plus en plus difficiles à mobiliser.

Concernant, la capacité d'accueil du périscolaire actuel, Valentine ERNE-HEINTZ indique avoir échangé avec Mme Isabelle ROEHRY, à la suite d'un nombre de demandes supérieur aux places disponibles.

Après réévaluation des besoins réels des familles, des besoins complémentaires demeuraient notamment certains soirs de la semaine. Afin d'apporter une solution temporaire dans l'attente de l'extension du périscolaire, la commune a proposé la mise à disposition de la petite salle de la salle des fêtes pour accueillir les enfants concernés.

Une visite des locaux a été réalisée avec les services concernés et cette solution a reçu un avis favorable. Valentine ERNE-HEINTZ souligne l'importance de maintenir une offre d'accueil permettant de répondre aux besoins des familles du territoire jusqu'à la réalisation du projet d'extension du périscolaire.

Activités des maires délégués

Freddy BOHR, informe le conseil de sa participation aux travaux de la commission Eau et Assainissement de la Communauté de communes ainsi qu'à une réunion du SDEA à Schiltigheim. Il indique également avoir assisté à une réunion du Conseil régional à Saverne, consacrée notamment aux dispositifs de soutien aux entreprises et aux projets de développement territorial. Enfin, il a participé à la sortie de l'Amicale des maires du canton de Truchtersheim, organisée à Strasbourg.

Anne-Marie KRAEMER, indique avoir rencontré l'association des Éphémères de Reitwiller dans le cadre de l'organisation de la cérémonie du 13 juillet, qui se déroulera cette année à Reitwiller. Elle informe également le conseil des dégradations constatées sur la rue de Brumath. Suite à la visite d'un bureau d'études, il a été recommandé d'engager une déclaration de sinistre auprès de l'assurance afin d'examiner les possibilités de mobilisation de la garantie décennale.

Éric BURGER, indique poursuivre le suivi des deux principaux dossiers en cours dans le village : la rénovation du foyer communal de Rumersheim et le projet d'extension du cimetière, pour lequel plusieurs réunions ont été organisées avec le Conseil de Fabrique afin de définir les modalités d'aménagement et d'accès.

Délibérations

1.Travaux du presbytère de Berstett

Valentine ERNE-HEINTZ rappelle que le conseil municipal avait inscrit au budget 2026 une enveloppe prévisionnelle de 266 838 € TTC pour les travaux de rénovation du presbytère.

À l'issue de l'analyse des offres et après prise en compte des différents avenants rendus nécessaires en cours de chantier (sanitaires, chauffage, désamiantage, vitrage de sécurité et adaptation des radiateurs en fonte), le montant total des travaux s'élève à 213 343,80 € TTC, soit un montant inférieur à l'enveloppe budgétaire initialement prévue.

Les avenants concernent :

- le lot n°4 – Sanitaires, avec le remplacement de la baignoire initialement conservée mais finalement non réutilisable ;
- le lot n°5 – Chauffage, en raison d'une extension de la tranchée jusqu'à la chaufferie (30 mètres au lieu des 9 mètres prévus) ;
- le lot n°7 – Revêtements de sols souples et parquet, à la suite des opérations de désamiantage et des contrôles complémentaires de qualité de l'air ;
- le lot n°9 – Menuiseries extérieures, avec la mise en place d'un vitrage de sécurité dans la cage d'escalier afin de répondre aux exigences réglementaires liées à la mise en location du bâtiment ;
- le lot n°11 – Serrurerie, pour l'installation de supports adaptés aux radiateurs en fonte conservés dans le bâtiment après la réalisation de l'isolation intérieure.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité l'attribution des marchés et les avenants présentés.

Délibération adoptée à l'unanimité.

2.Travaux du foyer de Rumersheim

Valentine ERNE-HEINTZ rappelle que le conseil municipal avait inscrit au budget 2026 une enveloppe prévisionnelle de 655 000 € TTC pour les travaux de rénovation du foyer de Rumersheim.

À l'issue de la consultation des entreprises et après intégration des options retenues, notamment celles visant à renforcer l'isolation du bâtiment, le montant total des marchés s'élève à 561 734,39 € TTC, soit un montant inférieur à l'enveloppe budgétaire votée.

Valentine ERNE-HEINTZ rappelle également que la commune n'a pas obtenu les subventions sollicitées pour cette opération.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité l'attribution des marchés et autorise Valentine ERNE-HEINTZ à signer les documents nécessaires à leur exécution.

Délibération adoptée à l'unanimité.

3. Création d'un poste d'adjoint technique territorial titulaire

Le conseil municipal décide la création d'un poste à temps complet à compter du 22 juin 2026 afin de pourvoir au remplacement d'un agent ayant quitté la collectivité.

Délibération adoptée à l'unanimité.

4. Création d'un second poste d'adjoint technique territorial titulaire

Le conseil municipal décide la création d'un second poste à temps complet à compter du 1er juillet 2026.

Délibération adoptée à l'unanimité moins une voix.

5. Renouvellement de l'adhésion à Alsace Marchés Publics

Le conseil municipal autorise le renouvellement de l'adhésion à la plateforme de dématérialisation des marchés publics.

Délibération adoptée à l'unanimité.

Points divers

Valentine ENRE-HEINTZ a indiqué que, dans le cadre de sa vice-présidence en charge de l'aménagement du territoire et du développement économique à la Communauté de communes, elle travaille avec le Club des entrepreneurs du Kochersberg et de l'Ackerland pour faciliter l'accès des artisans locaux aux marchés publics.

Elle a expliqué que de nombreuses entreprises artisanales rencontrent des difficultés pour répondre aux appels d'offres, non pas seulement sur les prix proposés, mais surtout sur la partie administrative et technique des dossiers (mémoire technique, procédures, formalités).

Afin de lever ces freins, la Communauté de communes, en partenariat avec la Chambre des Métiers et de l'Artisanat et la CCI, prépare des actions de formation destinées aux artisans (électriciens, charpentiers, plombiers, etc.) pour les aider à répondre efficacement aux marchés publics.

L'objectif est de permettre à davantage d'entreprises locales de candidater et d'être compétitives lors des consultations lancées par les collectivités.

Valentine ERNE-HEINTZ informe que la commune accueillera un stagiaire à compter du 15 juin 2026 et rappelle l'organisation prochaine des réunions publiques consacrées aux questions de voirie, de circulation et de stationnement dans chacun des villages de la commune.

Patricia ZEISSLOFF présente l'organisation de la fête de la musique et informe le conseil de

la participation de quatre groupes.

Christian ZEISSLOFF informe le conseil d'un échange avec un gendarme référent en vidéoprotection et cybersécurité, qui recommande d'associer les services de la gendarmerie dès les premières réflexions sur ce type de projet.

Valentine ERNE-HEINTZ rappelle qu'une étude est actuellement menée à l'échelle intercommunale afin d'évaluer l'opportunité de déployer un dispositif de vidéoprotection. La commune participe à cette démarche afin de disposer des éléments techniques, financiers et réglementaires nécessaires à la réflexion. Elle précise que cette participation n'engage pas la commune à mettre en place un dispositif à ce stade. Le projet sera présenté lors du conseil municipal du mois de juillet.

Julie JACOB relaie plusieurs remarques d'habitants concernant l'augmentation du trafic routier et les problématiques de sécurité routière dans la commune de REITWILLER.

Julie JACOB formule une suggestion concernant l'installation d'un point d'eau à proximité de l'aire de jeux. Sébastien LASTHAUS attire toutefois l'attention sur les risques sanitaires liés à une stagnation de l'eau dans les canalisations en cas de faible utilisation.

Carole KOPFF signale un accident survenu à proximité d'un chalet sur une aire de jeux. Valentine ERNE HEINTZ informe que les services techniques sont intervenus afin de sécuriser rapidement les lieux.

Caroline MOYA propose la récupération d'iris présents sur un terrain repris par la commune afin de participer au fleurissement des espaces communaux.

Caroline MOYA engage une réflexion autour d'un dispositif de covoiturage solidaire destiné aux personnes rencontrant des difficultés de déplacement.

Caroline MOYA informe le conseil municipal du projet porté par le GAP dans le cadre de son 90e anniversaire en 2028.

Sylvie THIBAUT MEYER informe que des échanges ont lieu concernant la liaison entre la piste cyclable de Rumersheim et le parking de la salle des fêtes de Berstett.

Les contraintes de sécurité et de gestion des eaux pluviales sont rappelées.

Plusieurs signalements sont effectués concernant la voirie, l'éclairage public, certains murs communaux ainsi que l'entretien des espaces publics.

Sébastien LASTHAUS informe le conseil municipal que des crédits ont été inscrits au budget afin de réaliser une étude concernant les fissures observées sur l'église. Deux propositions de bureaux d'études ayant déjà été reçues, dont l'une jugée particulièrement coûteuse et l'autre nécessitant des compléments d'analyse, la commune a sollicité un troisième devis afin de disposer d'éléments de comparaison avant de retenir un prestataire.

Il informe également que les équipements sportifs et de loisirs communaux ont fait l'objet d'un contrôle de sécurité sans anomalie majeure.

Une réflexion est engagée afin de sécuriser certains accès communaux et prévenir les occupations illicites de terrains.

Fanny MERCK présente les travaux menés à l'échelle intercommunale sur les questions de petite enfance ainsi que les réflexions engagées concernant le confort thermique de l'école.

À la demande de Mathieu MARTINI, un point est effectué sur la campagne de piégeage du frelon asiatique, qui arrive à son terme.

Valentine ERNE-HEINTZ indique que plusieurs captures ont été recensées sur le territoire communal, tant sur des propriétés privées que dans certains espaces publics. Elle précise toutefois que la commune demeure relativement peu impactée comparativement à d'autres territoires voisins.

Il est rappelé l'importance du signalement des nids primaires et secondaires ainsi que la nécessité de maintenir une vigilance collective afin de limiter la propagation de cette espèce invasive.

A la question de Mathieu MARTINI concernant la création éventuelle de places de stationnement supplémentaires à l'occasion de la rénovation du foyer de Rumersheim, Valentine ERNE-HEINTZ rappelle que le projet n'augmente pas la capacité d'accueil de la salle.

Elle précise que la commune a fait le choix de préserver l'espace végétalisé existant plutôt que de créer de nouvelles places de stationnement. Cet espace a vocation à constituer un jardin accessible aux habitants et à préserver un « poumon vert » au cœur du village.

À la suite d'une question de Christophe JACOB relative à l'utilisation des bornes incendie pour des besoins d'irrigation agricole, il est rappelé que toute utilisation est soumise à une autorisation préalable du SDEA.

Il est précisé qu'une procédure spécifique existe, comprenant notamment une demande administrative et, dans certains cas, une habilitation permettant l'utilisation du matériel de prélèvement. Les personnes concernées sont invitées à se rapprocher du SDEA afin de connaître les modalités applicables.

Fin de séance :

Pour Copie conforme,

La Maire,

Valentine ERNE-HEINTZ

La secrétaire de séance

Fanny MERCK